

Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement l'École hôtelière de la Montérégie, tenue le 5 octobre 2020 à 15h30 dans le salon de l'Ardoise de l'ÉHM.

## PRÉSENCES

<b>Personnel enseignant :</b>	M. Stéphane Amaté et M. Roch Desjardins
<b>Personnel professionnel :</b>	Madame Isabelle Lemire
<b>Personnel de soutien :</b>	Madame Geneviève Piché
<b>Représentant de parents :</b>	Madame Annie Oigny-Hébert
<b>Représentant d'entreprise :</b>	Madame Isabelle Ferland
<b>Représentant de groupes sociaux</b>	Poste vacant
<b>Directrice :</b>	Madame Sylvie Dupuis
<b>Absente :</b>	Madame Kaissy Charbonneau, représentante d'entreprise
<b>Représentant du public :</b>	Aucun

### Ordre du jour

1. Mot de bienvenue;
2. Présence et quorum;
3. Élection de la présidence;
4. Nomination de la secrétaire;
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
6. Période de questions du public;
7. Lecture et adoption du procès-verbal du 1 juin; (p. j.)
8. Suivi au procès-verbal du 11 juin;
9. Rapports de reddition de comptes;
  - 9.1. De la présidente;
    - 9.1.1. Fonctions et pouvoirs;
    - 9.1.2. Projet éducatif;
    - 9.1.3. Loi sur l'instruction publique;
    - 9.1.4. Déclaration de conflit d'intérêts;
    - 9.1.5. Composition du conseil;
    - 9.1.6. Rapport annuel 2019-2020;
  - 9.2. De la directrice;
    - 9.2.1. Retour sur la rentrée;
    - 9.2.2. Dépôt de l'Acte d'établissement;
    - 9.2.3. Ouverture de groupes Automne 2020;
    - 9.2.4. Offre de services Hiver 2021;
    - 9.2.5. Offre de services à la population Automne 2020;
    - 9.2.6. Suivi de projets;
10. Travaux du Conseil;
  - 10.1. Règles de régie interne;
  - 10.2. Dates des rencontres pour l'année 2020-2021;
  - 10.3. Lettre d'entente mutuelle d'entraide en cas de situation d'urgence;
  - 10.4. Activités étudiantes et campagnes de financement;
  - 10.5. Contrats de biens ou services;
  - 10.6. Dons et contributions;
11. Parole aux représentants;
  - 11.1. Représentants des membres du personnel enseignant;
  - 11.2. Représentante des membres du personnel de soutien technique et administratif;
  - 11.3. Représentante des membres du personnel professionnel;
  - 11.4. Représentante des parents;
  - 11.5. Représentantes des élèves;
  - 11.6. Représentantes d'entreprise;
  - 11.7. Représentant de groupes sociaux;
12. Levée de l'assemblée.

**1. Mot de bienvenue**

Madame Dupuis souhaite la bienvenue à tous, et invite chacun à se présenter à tour de rôle. Elle mentionne que les postes de représentants d'élèves seront possiblement pourvus à la prochaine séance, un tour des classes devant être fait afin de recruter des candidats. Elle mentionne également que l'on tente de trouver un représentant de groupes sociaux. Tous les autres groupes sont bien représentés.

**2. Présence et quorum**

Le quorum est constaté. Une feuille de signature fait le tour pour confirmer la présence de chacun.

**3. Élection de la présidence;**

Avant de procéder à l'élection de la présidence, Madame Dupuis explique que ce poste ne peut être occupé ni par un élève ni par un membre du personnel.

Suite à cette indication, Roch Desjardins propose Isabelle Ferland au poste de présidente.

Madame Ferland est nommée par acclamation.

**4. Nomination de la secrétaire;**

Isabelle Ferland propose Geneviève Piché au poste de secrétaire.

Geneviève Piché accepte la proposition.

01-CE-2020-2021

**5. Lecture et adoption de l'ordre du jour;**

Suite à la lecture de l'ordre du jour par chacun, il est proposé par Isabelle Lemire et secondé par Geneviève Piché que celui-ci soit adopté tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité.**

**6. Période de questions du public;**

Il n'y a aucune personne du public, donc aucune question.

02-CE-2020-2021

**7. Lecture et adoption du procès-verbal du 11 juin; (p. j.)**

Suite à la lecture du procès-verbal par chacun, il est proposé par Isabelle Ferland et secondé par Isabelle Lemire que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité.**

**8. Suivi au procès-verbal du 11 juin;**

Madame Dupuis mentionne qu'aucune date n'a encore été fixée pour le projet Immersions pour l'automne et le printemps prochain, étant donné que nous sommes en zone rouge.

Au point 7.2.12. Pour le concours Chapeau les filles, corriger le nom de Cathy Huneault, et changer « élève en boucherie » pour « élève en cuisine ».

Au point 8.5. Frais de matériel, madame Dupuis mentionne que les spécificités et modifications présentées à la rencontre de juin ont été appliquées comme prévu.

**9. Rapport de reddition de compte;**

**9.1. De la présidente;**

**9.1.1. Fonctions et pouvoirs;**

Sylvie Dupuis présente le document de fonctions et pouvoirs du Conseil d'établissement que tous ont en mains. Elle explique que par délégation de pouvoir, les membres du conseil d'établissement sont appelés à être consultés sur divers points et à se prononcer en approuvant ou adoptant certaines décisions touchant les activités de l'école, en ayant comme cadre de référence la reddition de compte.

**9.1.2. Projet éducatif;**

Sylvie Dupuis présente le projet éducatif de l'ÉHM et le plan d'action élaboré en fonction des objectifs du projet. Des moyens ont déjà été mis en place pour chacun des objectifs. Madame Dupuis souligne entre autres l'organisation d'activités éducatives favorisant le sentiment d'appartenance des élèves, telles que le jardin et les ruches et des activités sur l'heure du dîner permettant la collaboration entre départements.

**9.1.3. Loi sur l'instruction publique;**

Les membres ont en main l'extrait de la loi sur l'instruction publique de juin 2020 qui vient compléter les informations relatives à la formation d'un Conseil d'établissement et aux pouvoirs et obligations de ses membres.

**9.1.4. Déclaration de conflit d'intérêts;**

Un formulaire de déclaration de conflit d'intérêts est présenté aux membres du CE concernés, qui le rempliront au besoin.

**9.1.5. Composition du conseil;**

Le document de composition du Conseil d'établissement est présenté aux membres. Madame Dupuis souligne les particularités propres aux Centres de formation professionnelle.

**9.1.6. Rapport annuel 2019-2020**

Isabelle Ferland le présente le rapport annuel que chacun a en main qui dresse un portrait exhaustif de notre Centre et le bilan des activités de l'année 2019-2020.

Isabelle Lemire propose d'approuver le rapport tel que présenté. Isabelle Ferland seconde la proposition.

**Approuvé à l'unanimité.**

**9.2. De la directrice;**

**9.2.1. Retour sur la rentrée;**

Madame Dupuis mentionne qu'une partie des élèves a débuté le 3 août et une autre partie, le 28 août. Un courriel a été envoyé aux élèves et aux enseignants leur rappelant les règles sanitaires exigées pour un retour en classe sécuritaire.

L'équipement de protection individuelle étant exigé en tout temps en classe, les élèves ont reçu des lunettes de protection, et l'école leur fournit également 2 masques de procédure par jour.

Malgré les contraintes sanitaires, madame Dupuis souligne que ce fut une belle rentrée scolaire.

### **9.2.2. Dépôt de l'Acte d'établissement;**

L'Acte d'établissement est présenté aux membres du CE par Madame Dupuis. Ce document spécifie les locaux utilisés pour les activités de l'École hôtelière de la Montérégie. Elle rappelle que les autres adresses qui apparaissent sur l'Acte d'établissement sont pour les projets de concomitance par lesquels des élèves d'écoles secondaires peuvent faire le début des compétences d'une formation, tout en finissant leur diplôme d'études secondaires.

### **9.2.3. Ouverture de groupes Automne 2020;**

Tous ont en main le document des groupes de l'année 2020-2021, sur lequel apparaissent les ouvertures de groupes à venir qui sont confirmées, ainsi que les ouvertures de groupes possibles, si la clientèle est suffisante.

Madame Dupuis mentionne qu'un groupe de boulangerie de soir a été ajouté dans l'offre de service, mais n'apparaît pas sur ce document.

### **9.2.4. Offre de services Hiver 2021;**

Madame Dupuis présente le document d'offre de service que tous ont en main.

Tel que vu dans le document précédent, l'offre de service se présente comme suit :

**Cuisine** : 1 groupe de jour et un groupe de soir.

**Pâtisserie** : 1 groupe de jour.

**Service de la restauration** : EPSV - 4 entrées possibles.

**Boulangerie** : EPSV - 2 entrées de jour possibles et une de soir.

**Boucherie** : EPSV - 1 entrée possible.

### **9.2.5. Offre de services à la population Automne 2020;**

Le document d'offre de cours à la population est présenté aux membres.

Isabelle Ferland mentionne qu'il y aurait certainement une possibilité de commandite pour le dindon auprès de l'UPA, pour une prochaine fois, le dindon étant déjà commandé pour le cours du 9 octobre.

Madame Dupuis mentionne que pour ce cours en particulier, on a décidé de l'offrir malgré qu'il n'y a que 3 participants, l'école assumant la perte.

### **9.2.6. Suivi de projets;**

**Le jardin** : Madame Dupuis souligne le beau succès du jardin ÉHM qui a permis aux élèves de faire l'expérience de l'autosuffisance de la terre à l'assiette. Ce projet a nécessité beaucoup de travail d'arrosage, désherbage, bêchage, avec l'aide et les précieux conseils de Natachat Danis de la Société d'agriculture de Longueuil.

Tous ces efforts ont toutefois porté fruit, plusieurs recettes ayant été réalisées à l'aide des légumes cueillis par les élèves eux-mêmes.

Madame Dupuis mentionne qu'à certains endroits où les tapis d'herbes n'ont pas bien poussé, les mauvaises herbes seront enlevées et remplacées par des produits comestibles.

**Les ruches** : Nous sommes à l'étape de l'extraction de miel et de l'hivernation des ruches. Une date est prévue en octobre pour accomplir ces dernières tâches avant l'hiver.

**10. Travaux du Conseil;**

04-CE-2020-2021

**10.1. Règles de régie interne;**

Madame Dupuis présente le document des règles de régie interne que tous ont en main. Elle avise les membres de porter une attention particulière au point 5.2 où l'on spécifie que : « *Tout membre peut faire inscrire un point à l'ordre du jour en s'adressant au directeur au moins six (6) jours avant la séance. Le sujet doit être suffisamment précis et si le point est amené pour décision, un projet de résolution est soumis avec la demande.* »

Il est proposé par Roch Desjardins et secondé par Stéphane Amaté que les règles de régie interne soient adoptées telles que présentées.

**Adopté à l'unanimité.**

05-CE-2020-2021

**10.2. Dates des rencontres pour l'année 2020-2021;**

Les membres ont en main un document avec les dates proposées pour les prochaines rencontres du conseil d'établissement pour l'année 2020-2021. Une erreur s'est glissée dans le document : remplacer le 15 juin par **le 7 juin**.

Il est proposé par Isabelle Ferland et secondé par Roch Desjardins d'adopter le calendrier suivant pour les prochaines rencontres du CE de l'année 2020-2021 :

- Lundi 7 décembre 2020
- Lundi 8 février 2021
- Lundi 26 avril 2021
- Lundi 7 juin 2021

**Adopté à l'unanimité.**

06-CE-2020-2021

**10.3. Lettre d'entente mutuelle d'entraide en cas de situation d'urgence;**

Madame Dupuis rappelle la teneur de l'entente entre l'ÉHM et le Marché public en cas de situation d'urgence nécessitant une évacuation, adoptée à la séance du 9 décembre 2019.

Comme stipulé dans l'entente même : « Cette entente est annuelle et reconduite de façon automatique à moins d'avis contraire d'une des deux parties. », il est proposé par Roch Desjardins et secondé par Isabelle Lemire que l'entente soit reconduite telle que présentée.

**Adopté à l'unanimité.**

07-CE-2020-2021

**10.4. Activités étudiantes et campagnes de financement;**

Les membres ont en main la liste à jour des activités éducatives. Les activités présentées ici et dont la date est passée ont été approuvées par le conseil de direction et par la présidente du CE, madame Ferland.

Isabelle Ferland propose d'approuver le tableau des activités étudiantes tel que présenté. Proposition secondée par Stéphane Amaté.

**Approuvé à l'unanimité.**

08-CE-2020-2021

**10.5. Contrats de biens ou services;**

Tournage de l'émission Clash III : Contrat de location pour l'utilisation de l'entrée principale et du terrain de l'ÉHM le 22 septembre dernier pour une scène de quelques minutes. Montant négocié : 200 \$.

Il est proposé par Isabelle Ferland et secondé par Isabelle Lemire que le contrat de location soit approuvé de façon rétroactive.

**Approuvé à l'unanimité.**

**10.6. Dons et contributions;**

Aucun don ou contribution n'a été reçu depuis la dernière rencontre.  
La boulangerie La Milanaise donne chaque année de la farine en commandite.  
L'information précise sera apportée à la prochaine séance du Conseil.

**11. Parole aux représentants;**

**11.1. Représentants des membres du personnel enseignant;**

Roch Desjardins mentionne qu'il est très heureux de faire partie du Conseil d'établissement. On le félicite de sa nomination au sein du conseil d'administration du Centre de services scolaires en tant que représentant du personnel enseignant.

**11.2. Représentante des membres du personnel de soutien technique et administratif;**

Aucun commentaire ou information n'ont été dits à cette séance-ci.

**11.3. Représentante des membres du personnel professionnel;**

Aucun commentaire ou information n'ont été dits à cette séance-ci.

**11.4. Représentante des parents;**

Aucun commentaire ou information n'ont été dits à cette séance-ci.

**11.5. Représentant des élèves;**

Une tournée de classe sera faite demain par les professionnelles afin de trouver des candidats ou candidates intéressé(e)s.

**11.6. Représentantes d'entreprise;**

Aucun commentaire ou information n'ont été dits à cette séance-ci.

**11.7. Représentant de groupes sociaux;**

Poste vacant

09-CE-2020-2021

**12. Levée de l'assemblée.**

La levée de l'assemblée à 17 h 15 est **adoptée à l'unanimité.**

---

Directrice

---

Présidente